

OEDIPODE STRIDULANTE



COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE?

L'Oedipode stridulante est un criquet dont l'aspect et le comportement sont assez uniques et le rendent aisément identifiable.

D'assez grande taille (3 cm), les deux sexes sont avant tout marqués par leur couleur sombre et souvent noire pour le mâle. Dotée d'ailes plus courtes et d'une corpulence beaucoup plus massive,

la femelle se déplace surtout en marchant. A l'inverse, le mâle est beaucoup plus apte au vol et utilise cette capacité pour effectuer une parade caractéristique de l'espèce : décollant à la verticale de la végétation, il émet alors une stridulation crépitante, tout en déployant ses ailes membraneuses rouge vif. Cette brusque apparition de couleur, puis sa disparition à la fermeture des ailes, aurait également un effet déroutant sur les prédateurs cherchant à le capturer.

L'espèce peut néanmoins être confondue avec l'Oedipode rouge (Oedipoda germanica), qui fréquente parfois des milieux analogues bien que plus pierreux, mais qui n'effectue pas de vol de parade.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

Présente uniquement entre 1000 et 2500 m dans tous les massifs du département : Chartreuse, Vercors, Dévoluy, Ecrins....

ÉCOLOGIE LOCALE

L'Oedipode stridulante se rencontre en montagne dans les prairies, pelouses et landes sèches et chaudes avec une végétation peu dense et incluant souvent une proportion de rocailles. Elle peut parfois être observée sur les chemins ou dans des prairies de fauche plus denses lors de sécheresses.

PHÉNOLOGIE - VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Les adultes se rencontrent dès juillet et jusqu'en octobre selon les altitudes et les conditions météorologiques.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Si la déprise pastorale et la colonisation de certains alpages par les arbustes ne lui sont pas favorables, les pratiques de pâturage intensif, lui sont également très préjudiciables car l'espèce a besoin d'un certain couvert herbacé pour se maintenir.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Bien qu'elle ait quasiment disparu des zones de plaine et en particulier au nord de la France, cette espèce ne bénéficie d'aucune protection règlementaire. Elle est en revanche inscrite aux listes rouges de 5 régions, dont l'Auvergne.

LIENS

• Association Miramella pour l'étude et la protection des orthoptères en Rhône-Alpes (http://miramella.free.fr/Accueil.php) [1]